



02-04-2013

*Chez Renault Trucks à Bourg en Bresse :
Accepter le nouveau contrat de travail ou la porte !*

La direction de Renault Trucks (**Volvo**) n'attend pas. Elle met en application les "outils" de Hollande.

L'exemple qui suit montre clairement ce qui se passera demain.

Prenant prétexte de fermer ou de rendre pérenne un de ces sites, celui de Bourg en Bresse, la direction propose un accord «emploi compétitivité» aux salariés de ce site. La direction décide de l'appliquer unilatéralement car aucune organisation syndicale du site n'a signé cet accord, dont voici quelques extraits :

Cette usine travaillait en poste de 2X8, afin de "s'adapter au marché", l'ensemble de la production passera en horaire normale 1X8. Chaque journée sera allongée de 10 à **20 mn** et des heures supplémentaires obligatoires seront mises en places.

Les salariés vont perdre les primes d'équipe et casse-croute soit 250€ par mois brut.

Les heures supplémentaires vont donner 100€ de plus, brut par mois...soit une perte pour le salarié de 150€. Pas perdu pour tout le monde... ce fric pris sur le dos des salariés, il appelle ça : *réduire le cout unitaire du camion*.

Les salariés ont reçu leur avenant à leur contrat de travail, ils ont un mois pour répondre avec

comme simple choix: soit ils acceptent, soit ils sont licenciés.

Voilà qui en dit long sur l'accord national de « flexisécurité » signé par la CFDT, la CFE-CGC, et la CFTC et le MEDEF accord qui est en discussion au parlement à partir de cette semaine et prendra force de loi. Rendre l'industrie française compétitive en augmentant l'exploitation de la classe ouvrière, voilà l'objectif pour tirer encore plus de profit.

C'est encore un signal d'alarme de plus pour l'ensemble de la classe ouvrière, il est urgent d'engager une lutte bien plus forte contre les forces du capital et le gouvernement à leur service.

La situation économique et sociale nécessite une riposte forte et déterminée.

Le 9 avril soyons au rendez-vous.

www.sitecommunistes.org